

Hommage à Michel Trahan

Texte de Jacques St-Pierre

Le professeur émérite Michel Trahan est décédé le 7 octobre 2010 victime de la leucémie. Il acquit une formation de grande qualité au prestigieux Institut des sciences de l'éducation (OISE) de l'Université de Toronto où il obtint un Ph.D. avec spécialisation en psychométrie. Il revint à la Faculté des sciences de l'éducation où la qualité de son enseignement et de ses recherches le préparèrent à assumer les responsabilités de doyen. À ce titre, il procéda, avec l'appui de la direction de l'UdeM, à la refonte des structures administratives de la Faculté et à la mise sur pied des trois départements actuels : Administration et fondements de l'éducation, Didactique, Psychoéducation et andragogie.

Michel Trahan, tout au long de sa carrière, s'est employé à apporter une contribution aux « affaires » de l'UdeM. C'est ainsi, par exemple, qu'il contribua, d'une façon significative, aux travaux du Comité d'évaluation des services, sous le rectorat de Gilles Cloutier et qu'il accepta (avril 1995) l'invitation du recteur René Simard de diriger le secteur des ressources humaines, à titre de vice-recteur. Par la suite (juin 2003), il se joignit à l'équipe du recteur Robert Lacroix à titre de vice-recteur à l'administration puis de vice-recteur exécutif.

Les contributions de Michel Trahan aux affaires universitaires ont été des plus importantes. Qu'il suffise de mentionner deux cas particuliers. Le premier, au plan local, est celui de l'Assemblée universitaire qui lui confie très tôt la présidence de son important *Comité du statut du corps professoral*. Le second est celui de la CRÉPUQ laquelle, sous l'influence qu'y exerce le collègue Trahan, propose au ministère compétent l'adoption d'une formule de financement qui tient beaucoup mieux compte de la nature des activités d'enseignement et de recherche.

L'Université de Montréal, désirant saluer la carrière exceptionnelle du professeur Trahan, lui a conféré le statut de professeur émérite. Il est certes bien dommage que la maladie lui ait ravi si tôt (à 66 ans!) la possibilité de profiter d'une retraite grandement méritée. La communauté universitaire tout entière le regrettera longtemps.